



DOCUMENTS A FOURNIR POUR L'ADMISSION

- 1) L'autorisation de traitement médical et d'intervention chirurgicale et la fiche de santé
- 2) Le certificat médical ci-joint.
- 3) 10 enveloppes de format courant, affranchies au tarif en vigueur. **Merci de les laisser vierges.**
- 4) Une photocopie des pages du carnet de santé ou de vaccination, s'il y a eu une mise à jour depuis la précédente rentrée.
- 5) Un chèque de 23 € pour les activités sportives et culturelles à l'ordre de l'ALESA (Association des Lycéens Etudiants Stagiaires et Apprentis)
- 6) Un chèque de 76 € à l'ordre de l'agent comptable du lycée, pour les frais de scolarité.
- 7) Une photocopie de l'attestation d'inscription à la sécurité sociale et de la carte de mutuelle mentionnant la couverture de l'étudiant.
- 8) Une attestation d'assurance responsabilités civiles ou scolaire.
- 9) La photocopie du diplôme ayant permis l'entrée en formation (obligatoire pour l'inscription aux examens).
- 10) La fiche de recensement (si l'étudiant a été recensé).
- 11) L'attestation de participation de la journée d'appel à la défense (si elle a été effectuée).
- 12) 6 timbres au tarif en vigueur (pour l'inscription aux examens).
- 13) La photocopie recto-verso de la carte d'identité

Nous vous rappelons que les apprenants BTS sont d'office mis sous le régime externe, cette formule étant la plus économique. Les tickets repas pourront être achetés au secrétariat de direction dès la rentrée scolaire sous forme de carnet de 10 tickets, au tarif en vigueur.